



SciencesPo.

Chaire
M.A.D.P.

La Lettre de la Chaire

Trimestriel d'information de la Chaire *Mutations de l'Action Publique et du Droit Public* (MADP)

N° 10 – avril 2013

ÉDITORIAL

Jean-Bernard Auby
Directeur de la Chaire MADP

La Chaire et son projet scientifique : droit public et innovation

Il nous semble qu'il n'y a rien que de très actuel dans ce qui fait l'ossature du projet scientifique de la Chaire : une réflexion sur les transformations des ressorts et des méthodes de l'action publique, dans un contexte de globalisation et de profonde mutation de la distribution des rôles entre acteurs publics et privés. Mais la difficile expérience de la crise nous incite à le centrer plus que jamais sur les besoins d'évaluation, de modernisation, d'amélioration et d'efficacité de l'action publique. Lors de son conseil d'orientation du 22 février, la Chaire a décidé de placer au cœur de ses préoccupations **le thème de l'innovation : l'innovation dans les méthodes de l'action publique, l'action publique au service de l'innovation privée, le droit public et l'innovation.**

À cette orientation nouvelle du projet scientifique de la Chaire, **deux nouveaux partenaires** viennent apporter leur concours : **KPMG** et la **Mutuelle Nationale Territoriale** rejoignent en effet **Veolia Environnement** dans le cercle de nos partenaires. La Chaire tient à leur dire ici sa reconnaissance.

LES NOUVEAUX PARTENAIRES DE LA CHAIRE MADP



Particulièrement intéressés par l'activité de toute structure chargée de développer des enseignements, de la recherche et d'animer le débat public sur les évolutions dans les cadres et les méthodes de l'action publique, **KPMG** et la **Mutuelle Nationale Territoriale** ont souhaité s'associer, en leur apportant leur soutien financier, aux projets innovants menés par la Chaire MADP et devenir ainsi **partenaires permanents** de la Chaire aux côtés de **Veolia Environnement**.

L'objectif de ces nouveaux partenariats avec KPMG et la Mutuelle Nationale Territoriale est d'aider la Chaire à développer une expertise fondée sur une approche transversale et pluridisciplinaire des mutations du droit public, en particulier sur **les problématiques de l'action publique locale et la réforme territoriale**, sous la forme de **conférences ouvertes et de publications**.

MARCH 16th WORKSHOP at FNSP : « Towards a Scottish written constitution »

Report by Mark McNaught

Member of the Constitutional Commission and Associate Professor of US Civilisation at the University of Rennes 2. He also teaches US constitutional law at Sciences-Po Paris.

March 16 in Paris, the Chair MADP and I had the honour of hosting, at Sciences Po, an academic conference on a written Scottish constitution. It succeeded beyond our highest aspirations. Pooling some of the best minds on constitutional issues from several countries, this conference used Elliot Bulmer's draft constitution from *A Model Constitution for Scotland* as a reference to suggest revisions to make it an even more democratic and innovative document.

The brief **introduction** by *Dr Mark McNaught* (University of Rennes 2 and Sciences-Po Paris) discussed the need for a written constitution, and what advantages such a document could bring about.

Dr Elliot Bulmer (Research Director of the Constitutional Commission) focused on how **republican values** can be reflected in a Scottish constitution. Bulmer established an excellent theoretical and accessible foundation by which specific constitutional elements could be linked to broader values for a democratic Scotland.

Dr Neil Davidson (University of Strathclyde) argued passionately on behalf of **labour rights** under a written Scottish constitution. The constitutional right to form labour unions and collectively bargain could serve as the cornerstone of a more democratic and civically engaged labour force.

Dr Beverly Ann Gaddy (University of Pittsburgh in Greensburg) made an extremely convincing case on **voting rights and civic obligations** as a means to ensure the **sovereignty** of the Scottish people. As a healthy democracy depends upon full participation of its citizens, she argues for automatic voter registration from age 16 and obligatory voting. Her recommendations are consistent with the Scottish government's emphasis upon a civically engaged and educated populace.

Dr Mark McNaught then addressed **rights, equality before the law and sectarianism**. He briefly outlined what negative rights (freedom from state interference) could be included, as well as cautioning prudence on how positive rights (rights to goods: housing, education, etc.) could be guaranteed. Finally, he examined what provisions could be included in a constitution, including non-establishment, to alleviate and perhaps extinguish sectarianism over time.

In perhaps the most gripping and compelling presentation of the conference, *MEP Alyn Smith* (MEP for Scotland and Deputy SNP Spokesman for International Relations) presented his views on a **Scottish constitution and the European Union**. With an unparalleled authority and knowledge of the subject, Alyn made an unassailable legal case that Scotland will be welcomed into the European family of nations after independence.

Having observed the corrosive influence of money on politics in the US political system, *Dr Mark McNaught* then focused on **constitutional prevention of corruption**. These clauses are intended to not only conduct elections in a way which excludes the possibility of money playing a dominant role, but also seek to assure the integrity of parliamentary debate and sources of information used to inform the drafting of laws.

Professor Ioannis Papadopoulos (University of Macedonia and visiting Professor at the University Paris Panthéon-Sorbonne and at Sciences Po Paris) focused on **good governance and smart regulation as legitimising factors of a new European state**. Delving to the philosophical underpinnings of legitimacy, he then focused on what forms of best practices of the EU could be incorporated in a written Scottish constitution.

Professor Guillaume Tusseau (Sciences-Po Paris Law School) then presented how to build a **constitutional amendment procedure adaptable to the demands of modernity**. He argued for a two-tiered amendment procedure, whereby fundamental institutions and rights would be very difficult to amend, and procedural constitutional changes could be made more easily to keep the constitution adaptable and relevant to the times.

Dr James Melton (University College London) then conducted an **evaluation of the Bulmer draft constitution**. Comparing his draft with a database on constitutions from all over the world, Melton (with assistance from *Zachary Elkins* and *Tom Ginsburg*) compared the content, and suggested what additions may be relevant.

Participants who could not attend but will be submitting papers include *Marc Sant*, who proposes how the **bureaucracy can be shielded from political influence**. *Donald Shell* will be addressing the **potential need for a second legislative chamber**. *John MacDonald* will focus on the **constitutional implications of the defence posture** in an independent Scotland.

Despite the fact that most of the participants had never met or communicated, and had come from different countries and fields, there was a **broad consensus** on the potential Scotland has to enact a truly novel and democratic

constitution, as well as the values upon which it should be based. The conference was also attended by **several members of the Catalan government**, who were inspired by our work and wish to coordinate further on constitutional and independence issues.

Over the next several months, we hope to be publishing a book of the academic papers from the conference, including a revised draft constitution incorporating the proposals made. It is our ultimate purpose to propose a document which could serve as the basis for a real written Scottish constitution, to be adopted upon independence.

SÉMINAIRE DU 16 JANVIER 2013 : « L'avenir du modèle français de droit public en Europe. Le mode de production de la décision publique. Vers un code de procédure administrative ? »

Dans le cadre de sa recherche soutenue par la Mission de Recherche Droit et Justice sur le mode de production de la décision publique, la Chaire MADP a organisé le mercredi 16 janvier 2013, en Salle Goguel à Sciences Po, un séminaire sur la **Simplification des procédures administratives : techniques juridiques, efficacité de l'action publique et performance économique (Chine, Espagne, France, Hollande, Italie, Royaume-Uni, Suisse, Union européenne et OCDE)**.

À la lumière des expériences européennes et internationales et de leur comparaison mutuelle, cette rencontre a conduit une réflexion en matière de simplification des procédures administratives selon quatre grands thèmes : **les raisons de la simplification** des procédures administratives, **les techniques juridiques de simplification** des procédures administratives, **les structures administratives de simplification** des procédures administratives et enfin **la simplification des procédures administratives en rapport avec les nouvelles technologies**.

Sont intervenus : *Gordon Anthony* (Professeur, Queen's University Belfast), *Maurizia De Bellis* (Ricercatore, Università degli studi di Roma "Tor Vergata"), *Vincenzo Cerulli Irelli* (Professeur, Università degli Studi di Roma "Sapienza"), *Lucie Cluzel* (Maître de conférences, Université Paris 2 Panthéon-Assas), *Eduardo Gamero Casado* (Catedrático, Universidad Pablo de Olavide), *Oswald Jansen* (Professeur, Université d'Utrecht), *Charles-Henri Montin* (Délégué de la France au comité de la politique réglementaire de l'OCDE), *Thierry Tanquerel* (Professeur, Université de Genève), *Jacques Ziller* (Professeur, Università di Pavia) et *Li Zhang* (Professeur associé, Université des sciences politiques et du droit de Chine).

LES CHERCHEURS INVITÉS : séjour de Carlos Saura Fructuoso

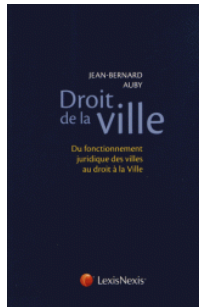
Du 3 mars au 4 juin 2013 la Chaire a le plaisir d'accueillir *Carlos Saura Fructuoso* pour un séjour d'étude. Boursier de recherche et professeur assistant de droit administratif à l'Université Complutense de Madrid, Carlos prépare une thèse de doctorat relative aux **conséquences juridiques de la privatisation du secteur aérien en Espagne**.

L'importance économique du secteur aérien est évidente, mais cette importance revêt pour l'Espagne un caractère plus marqué encore. La compagnie aérienne historique, Iberia, est un des principaux opérateurs de la connexion avec l'Amérique Latine à partir des grandes plateformes aéroportuaires de Barajas, Madrid, et El Prat, Barcelone. Sa holding, IAG, intègre d'autres grandes compagnies aériennes telles British Airways et American Airlines. En outre, l'entité publique *AENA* est le plus grand opérateur aéroportuaire au monde : il gère la totalité des aéroports espagnols et possède de nombreuses participations dans d'autres aéroports à travers le monde.

Or, actuellement, se produit en Espagne **un triple processus**, quasiment simultané, de libéralisation, de dérégulation et de privatisation, qui provoque une profonde transformation du secteur aéroportuaire espagnol, sur le plan tant économique que juridique. Certains de ces changements concernent le régime domaniale des infrastructures (privatisation des aéroports, avec disparition subséquente du régime spécial de protection de droit administratif), les techniques de gestion indirecte (concession de l'exploitation des principaux aéroports rentables), ainsi que le statut de certaines entités publiques traditionnelles (cas paradigmatique de « fuite du droit administratif vers le droit privé »). L'objectif de la recherche consiste dès lors à analyser les conséquences de cet **actuel processus de fusion entre le public et le privé du point de vue du droit administratif**, tout en se demandant si l'entrée du privé dans un terrain antérieurement public est justifiée, si le processus a été correctement mené et, en définitive, si l'intérêt général est sauvegardé dans le cadre de ce type d'opérations.

Centre spécialisé en droit public économique, la Chaire MADP offre un contexte unique pour cette recherche, qui portera sur l'expérience française de la privatisation en général et du secteur aérien en particulier, en vue d'une comparaison des systèmes juridiques espagnol et français sur ce thème.

VIENT DE PARAÎTRE : « *Droit de la Ville : du fonctionnement juridique des villes au droit à la Ville* » de Jean-Bernard Auby, LexisNexis, janvier 2013



Partant de l'idée selon laquelle il pouvait être utile **d'interroger synthétiquement le fonctionnement juridique des villes** pour aboutir ainsi à la délimitation d'un *corpus* juridique méritant d'être appréhendé en tant que tel, Jean-Bernard Auby examine dans ***Droit de la ville*** diverses questions habituellement traitées indépendamment les unes des autres dans les ouvrages juridiques : espaces publics et espaces privés, équipements urbains, utilisation des sols, régime des activités économiques, travaux et aménagements, gouvernement de la Ville, services publics urbains, protection contre les risques...

Aborder globalement les problèmes de fonctionnement des villes en tant qu'objet juridique propre, c'est bien faire apparaître des **logiques de fond** qui pèsent fortement sur eux dans la période contemporaine. Appréhendée dans son ensemble, la question du ***Droit de la Ville*** laisse bien voir quelques principes essentiels qui l'animent aujourd'hui, au nombre desquels on comptera au moins : la liberté d'utilisation des espaces publics et ses limites, l'importance à la fois de l'action publique et de la concurrence dans la production des services rendus par la Ville, la gestion des villes par des configurations de *multilevel governance* et la recherche constante de la rationalité des structures et de la cohérence des territoires, enfin ces **droits divers**, au logement, à la mobilité, aux services publics de base, à la sécurité... que l'on peut envisager de regrouper sous la bannière d'un ***droit à la Ville***.

Issu d'enseignements donnés dans les Masters "*Stratégies Territoriales et Urbaines*" et "*Governing the Large Metropolis*", l'ouvrage débouche sur une réflexion autour de la perspective de voir les villes redevenir des **acteurs majeurs de la politique et de la production du bien public**. Dans les villes et leur organisation, résident des clefs majeures de ressourcement de nos vies publiques et de nos démocraties.

LES REVUES : lancement de la Revue Internationale des Contrats Publics (International Journal of Public Contracts - IJPC)

Née d'une initiative conjointe du **réseau de recherche Contrats publics dans la globalisation juridique**, piloté par la Chaire MADP (www.contrats-publics.net), et de *l'Instituto Brasileiro de Direito Publico* (www.direitodoestado.com.br), association culturelle et de recherche sans but lucratif, la IJPC est une **revue semestrielle** qui se propose de créer de nouvelles opportunités de dialogue, de stimuler le débat scientifique, de promouvoir la participation de nouveaux acteurs, mais aussi de diffuser la connaissance et les analyses comparatives en matière de contrats publics. Le **comité scientifique** de la revue, dont le premier numéro est paru en février 2013, est coordonné par les Professeurs *Jean-Bernard Auby* (France), *Paulo Modesto* (Brésil) et *Simone Torricelli* (Italie).

Le champ d'étude privilégié de la IJPC est celui des **contrats publics**. L'expression utilisée, "contrats publics", est intentionnellement large et consciemment générique : la revue pourra traiter de manière très large de tous les phénomènes de contractualisation et de négociation, que ce soit dans les relations entre le secteur public et le secteur privé ou dans les relations entre personnes publiques.

La IJPC vise à être un « lieu ouvert » à la publication des résultats de recherches, études, réflexions des chercheurs sur le thème des contrats publics, avec une place particulière réservée au travail des doctorants et des jeunes chercheurs. **Différents types de contributions** pourront être accueillis : essais, articles, chroniques d'actualité législative et jurisprudentielle, commentaires d'arrêts, le but étant à la fois de livrer des réflexions théoriques et de montrer les évolutions concrètes des différents systèmes sur la base d'analyses plus pratiques. Recensions et recommandations d'ouvrages et monographies seront également publiées. Il sera possible aux auteurs de soumettre des **textes en Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien ou Portugais**.

Tous ceux qui souhaitent de proposer leurs contributions peuvent les envoyer, pour lecture par le comité de rédaction, à l'adresse ijpc@direitodoestado.com.br. Les auteurs d'ouvrages individuels ou collectifs peuvent également envoyer leurs travaux à ijpc@direitodoestado.com.br, afin qu'ils soient signalés dans la revue.

L'ATELIER DE JURISPRUDENCE DES AGENCES : enrichissement de la base Juris-Data dédiée aux Agences

Depuis début 2013, la Chaire pilote, pour le compte de l'éditeur [LexisNexis](#), la construction d'une **base de données de la jurisprudence des principales autorités administratives indépendantes**.

Dans un premier temps, l'éditeur et la Chaire avaient sélectionné six agences dont les décisions font aujourd'hui l'objet d'une recension dans le cadre de la base : l'Autorité de la concurrence, l'Autorité de contrôle prudentiel, l'Autorité des marchés financiers, la C.N.I.L., la C.A.D.A. et la partie H.A.L.D.E. du Défenseur des droits. Le **périmètre** des agences concernées va bientôt être étendu pour inclure également **la C.R.E., le C.S.A., la C.S.C. et l'H.A.D.O.P.I.**

La base de données couvre déjà **plusieurs centaines de décisions**.

AGENDA

Le 24 avril 2013 de 9 h 30 à 12 h 30 à l'Université de Turin : séminaire sur le thème « *La città nel diritto amministrativo* »

L'Université de Turin organise le mercredi 24 avril 2013, de 9 heures 30 à 12 heures 30 au Campus universitaire Luigi Einaudi, un **séminaire** sur le thème « *La città nel diritto amministrativo* », qui sera également l'occasion de **présenter le livre** « *Droit de la Ville : du fonctionnement juridique des villes au droit à la Ville* » de Jean-Bernard Auby (LexisNexis, 2013).

Le [programme](#) détaillé du séminaire est disponible sur les sites de l'Université de Turin comme de la Chaire MADP.

Le 25 avril 2013 de 8 à 10 heures dans les locaux de KPMG : réunion - débat du Club MADP – Club Droit public de Sciences Po sur le thème « *Les difficultés du financement local. Regards de juristes, de gestionnaires et de financeurs* »

Cette **neuvième réunion** du Club MADP – Club Droit public de Sciences Po, dédiée aux questions du **financement local**, sera organisée le jeudi 25 avril 2013 de 8 à 10 heures dans les locaux de KPMG (Immeuble le Palatin, 3 cours du Triangle, La Défense).

Jean-Pierre Balligand (Co-président de l'Institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation, Président du Comité d'orientation financement des collectivités locales de la Banque Postale, Député honoraire), *Thierry Laloum* (Avocat Associé, Willkie Farr & Gallagher LLP), *Olivier Landel* (Délégué Général de l'Association des Communautés urbaines de France), *Anne-Claire Mialot* (Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération de Cergy) et *Antony Taillefait* (Professeur de droit public, Université d'Angers) participeront à cette rencontre, qui sera animée par *Françoise Larpin* (Associée, Directrice nationale Secteur public local KPMG).

L'inscription préalable est nécessaire auprès de France Thory (fthory@kpmg.fr) et/ou Christine Briatte (christine.briatte@sciences-po.fr).

Le 25 avril 2013 de 18 h 30 à 21 h à Sciences Po : conférence sur le thème « *Droit de la ville et droit à la ville : les institutions urbaines en débat* »

À l'occasion de la parution du livre « *Droit de la Ville : du fonctionnement juridique des villes au droit à la Ville* » de Jean-Bernard Auby, **les éditions LexisNexis, la Chaire MADP et le Cycle d'Urbanisme de Sciences Po** organisent un **débat** sur le thème « *Droit de la ville et droit à la ville : les institutions urbaines en débat* », qui se tiendra le jeudi 25 avril 2013, de 18 h 30 à 21 heures, dans l'amphithéâtre Albert Sorel à Sciences Po.

Seront présents pour intervenir : *Jean-Bernard Auby* (directeur de la Chaire MADP), *Michel Micheau* (directeur du Cycle d'Urbanisme de Sciences Po), *Vincent Renard* (directeur de recherche au CNRS, conseiller auprès du directeur de l'Idri), *Pierre Ramond* (directeur de la stratégie urbaine et territoriale de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise), *Julien Damon* (professeur associé au Cycle d'Urbanisme de Sciences Po) et *Rozen Noguellou* (professeure à l'Université Paris-Est Créteil).

Le 4 juin 2013 de 9 à 18 heures : le 5^{ème} colloque annuel "Les rendez-vous du local à Sciences Po" sur le thème « La réforme des territoires. Les territoires de la réforme »

La 5^{ème} édition du colloque annuel "Les Rendez-vous du local à Sciences Po" se tiendra le mardi 4 juin 2013 de 9 à 18 heures dans l'amphithéâtre Jacques Chapsal à Sciences Po, avec le soutien des partenaires permanents de la Chaire MADP (KPMG, la Mutuelle Nationale Territoriale, Veolia Environnement) et l'appui de : Administrateurs Territoriaux, Berger-Levrault, CNFPT - INET, Courrier des maires et des élus locaux, EDF Collectivités, ERDF, Gazette des Communes, Groupe La Poste, Lamy - Wolters Kluwer, Lamy Collectivités Territoriales et Pouvoirs Locaux.

L'adoption d'un « acte III » de la décentralisation étant actuellement envisagée, la Chaire MADP a souhaité consacrer le colloque de cette année à un examen approfondi de la réforme territoriale. Les débats, qui regrouperont des personnalités issus d'horizons divers (ministres, anciens ministres, parlementaires, élus locaux, universitaires, experts) s'articuleront autour de **quatre tables rondes**, dont les thèmes respectifs seront : « **Les compétences et les financements** », « **La représentation des territoires** », « **La gouvernance institutionnelle des territoires** » et « **Regards croisés sur la future mise en œuvre de la réforme** ».

Les actes du colloque seront publiés dans la Revue Lamy des Collectivités territoriales.

L'inscription préalable est nécessaire auprès de Christine Briatte (christine.briatte@sciences-po.fr).

Le 19 juin 2013 de 9 h à 18 h à Sciences Po : séminaire de recherche sur « L'avenir du modèle français de droit public en Europe. Le mode de production de la décision publique. Vers un code de procédure administrative ? »

Dans le cadre de sa recherche soutenue par la Mission de Recherche Droit et Justice sur le mode de production de la décision publique, la Chaire MADP organisera le mercredi 19 juin 2013 un séminaire sur la **Comparaison de modèle à modèle des procédures administratives : Allemagne, États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Union européenne**.

Seront présents pour en débattre : *Gordon Anthony* (Professeur, Queen's University Belfast), *Giacinto della Cananea* (Professeur, Università degli studi di Roma "Tor Vergata"), *Dominique Custos* (Professeur, Loyola University New Orleans), *Herwig Hofmann* (Professeur, Université de Luxembourg), *Anne Jaquemet-Gauché* (Maître de conférences, Université Paris II Panthéon – Assas) et *Sébastien Saunier* (Professeur, Université de Grenoble).

En raison du nombre très restreint de places, **l'inscription préalable est nécessaire** auprès de Christine Briatte (christine.briatte@sciences-po.fr).